

# LIFE

## Appels 2026

Économie circulaire et qualité de  
vie

# Avant de commencer...

- **Vos micros et vos caméras sont coupés.**
- **Si vous avez des questions, merci d'utiliser le chat ou les temps de questions/réponses**
- **Ce webinaire est enregistré – En vous joignant à cette session, vous autorisez automatiquement ces enregistrements pour permettre un replay.**
  - **Si vous n'acceptez pas l'enregistrement, ne rejoignez pas la session.**
- **La vidéo et la présentation seront accessibles dans les prochains jours ici:**  
[Europe en Normandie](#)

# Sommaire du webinaire

1. Introduction
2. Présentation du programme et des appels Économie circulaire et qualité de vie par le Point de contact national
3. Retours d'expérience
4. Présentation de l'outil d'accompagnement JUMP Europe
5. Présentation du projet ECIV/*European Circular Innovation Valley*
6. Q&A

# Introduction

# Webinaires AAPs 2026 de LIFE

## Les différents fonds européens

	Les FESI (FEDER, FSE+, REACT-EU, FEADER, FEAMP)	Les programmes de coopération territoriale INTERREG	Les programmes sectoriels
Gestion	En direct par la Région Normandie	Gérés par différentes organisations, selon le programme	En direct par la Commission européenne ou ses agences exécutives
Mise en œuvre	A travers : <ul style="list-style-type: none"><li>le Programme Opérationnel 21-27 FEDER/FSE+</li><li>l'axe REACT-EU du PO 14-20</li></ul>	A travers des appels à projets annuels thématiques <b>La Région est impliquée dans leur préparation, ainsi que dans la sélection des projets</b>	A travers des appels à projets publiés par la Commission européenne
Modalités de fonctionnement	En direct avec vos interlocuteurs Région	<ul style="list-style-type: none"><li>En français ou en anglais</li><li>Projets partenariaux</li><li>Répartition géographique</li><li>Cofinancement jusque 80 %</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>En anglais</li><li>Projets partenariaux (le plus souvent)</li><li>Exigences de qualité et d'innovation</li><li>Couvrent toute l'Europe</li><li>Cofinancement jusque 100 % (en fonction des programmes)</li></ul>



HORIZON EUROPE



European  
Circular  
Innovation  
Valley



# Webinaires AAPs 2026 de LIFE

- Vous présenter les **appels à projets 2026 de plusieurs volets thématiques de LIFE**, le programme européen pour l'environnement, l'action climatique et la transition vers une énergie propre
- Partager **l'expérience d'acteurs** impliqués dans des projets financés par LIFE
- Les dates:
  - **21/05: sous-programme « Economie circulaire & Qualité de vie »**
  - **05/06: sous-programmes « Nature & Biodiversité » et « Adaptation au changement climatique »**
- Replays et présentations seront accessibles sur le site L'Europe s'engage en Normandie
- **Pour plus d'informations sur les AAPs 2026 de LIFE: [Financement européen : lancement des appels à projets du programme LIFE 2026 - Europe en Normandie](#)**

**Présentation du programme LIFE  
et des appels 2026 Économie circulaire  
/ Qualité de vie**

**Dalia Amara, PCN LIFE, MTE**



# Le programme européen LIFE

Les appels à projets européens :  
Décrypter un appel à projet européen

21 mai 2026

## Crée en 1992, c'est l'unique programme européen dédié exclusivement à l'environnement, la conservation de la nature et l'action climatique

- Plus de 150 projets lauréats chaque année en Europe, budget de 5,43 milliards € pour 2021-2027
- Programme en gestion directe par la Commission Européenne qui délègue à l'agence CINEA (Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement) l'exécution du programme: Appels à projets, sélection des lauréats...
- Toute entité juridique **publique ou privée** (Entreprises, association, ONG, collectivités, institut) établie dans un État associés au programme LIFE peut coordonner un projet LIFE ou faire partie d'un consortium.
- Partenariat transnational **valorisé** mais pas obligatoire (sauf volet Energie).
- Le projet doit être **mis en œuvre dans un pays éligible** : territoire de l'Union européenne (y compris les RUP et PTOM) et les Etats associés au programme

## Différents appels à projets

- Projets d'action standard (SAP)
- Autres actions (Oa dont CSA)
- Projets stratégique (SIP / SNAP)
- Subvention de fonctionnement (ONG) :



## Nature et Biodiversité



## Economie circulaire et qualité de vie



## Action pour le climat



## Transition vers une énergie propre

# Le programme LIFE 2021-2027

## Priorités

Conservation des habitats et des espèces  
Protection des écosystèmes marins et terrestres

Économie circulaire et gestion des déchets  
Lutte contre les pollutions : bruit, air, sols, eau...  
Gestion durable des ressources (eau, côtière...)

**Atténuation** : Réduction des émissions dans les secteurs clés (énergie, transport, agriculture).  
**Adaptation** : Renforcement de la résilience des infrastructures et des écosystèmes.

Économie sobre en énergie et résiliente  
Suppression des barrières à l'énergie durable

# Projets LIFE standards (SAP) – caractéristiques clefs

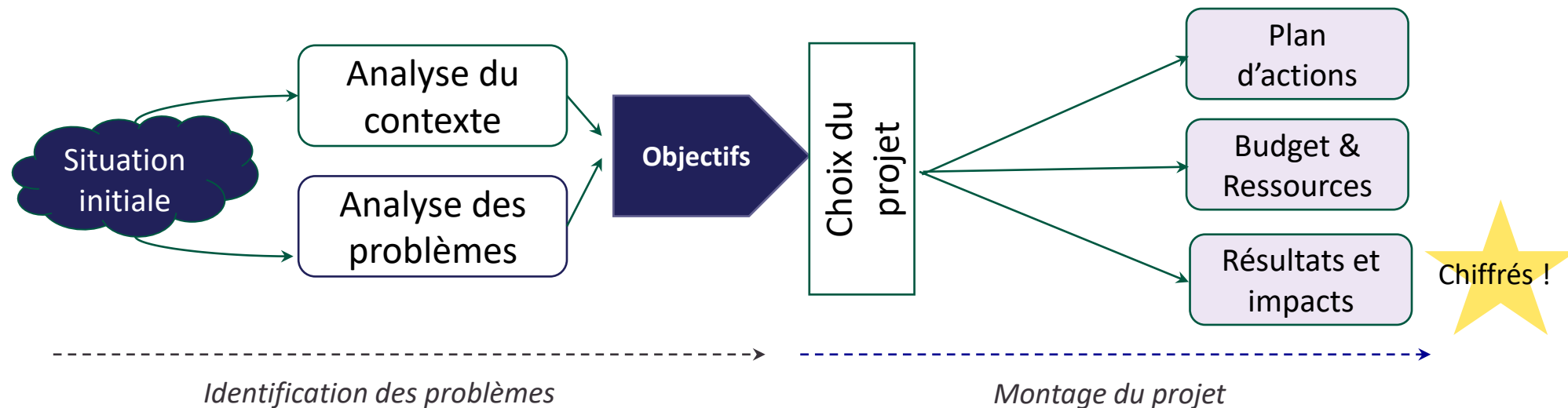
Les projets LIFE dits **d'action standard (volets Climat, ECQV et Nature & biodiversité)** visent à:

- Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, méthodes et approches innovantes;
- Contribuer à l'application des meilleures pratiques;
- Transformer les plans et stratégies de l'UE en action concrètes;
- Servir de catalyseur pour le déploiement à grande échelle de solutions techniques et stratégiques efficaces.

<b>Budget indicatif des projets</b>	Budget moyen de 2 à 5M€, qui doivent être cohérents avec les activités - Jamais < 500 000 euros
<b>Taux de subvention UE et co-financement</b>	Taux de co-financement standard de <b>60%</b>
<b>Durée indicative des projets</b>	Entre 2 et 5 ans
<b>Candidature seule</b>	Possible, pas besoin d'être trois pays

# Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?

- Un projet avec un impact concret, ambitieux et mesurable sur l'environnement, et mesuré par rapport à une référence de départ connue.
- Un projet qui repose sur une logique d'intervention solide avec une adéquation entre la problématique, les objectifs, les activités prévues, le budget et le partenariat.



## Ce que LIFE peut financer :

- **Coûts de personnel,**
- **Coûts d'achats : achat d'équipements directement liés à la mise en œuvre technique (démonstrateur, pilote...), frais de déplacements, coûts relatifs à la communication...**
- **Sous-traitance (limite souple de 30% du budget),**
- **Coûts indirects (forfait de 7% des coûts éligibles)**

## Quelques exemples d'actions pouvant être financées :

- Actions de renforcement des capacités, de sensibilisation et de formation,
- Actions de renforcement des connaissances (*par exemple, financement d'un doctorant dont la thèse contribue directement à la mise en œuvre des actions du projet LIFE*),
- Actions de suivi-évaluation,
- Actions de communication, de valorisation et de dissémination,
- Coûts de coordination et de gestion de projet.

## Ce que LIFE ne finance pas :

### **Un projet centré autour de coûts d'infrastructure de grande ampleur ou commerciale**

➤ Les principales dépenses ne doivent pas être des simples financements d'investissements.

### **Un projet centré autour d'actions de recherche fondamentale / d'acquisition de connaissance**

➤ Il faut qu'il y ait des impacts concrets pendant la mise en œuvre du projet, pas uniquement une amélioration de l'état des connaissances.

➤ L'état de l'art doit être connu au moment de la rédaction pour pouvoir décrire un contexte chiffré

### **Actions récurrentes déjà financées par d'autres fonds, coûts d'exploitation habituels (salaires permanents, loyers...).**



## **Le programme LIFE : Focus ECQV**

# Economie circulaire et Qualité de Vie

## Economie circulaire et déchets

### 1.1. Récupération des ressources issues des déchets

- Solution innovante pour le recyclage de matériaux spécifiques (électroniques, batteries, plastiques, fibres carbone, matériaux critiques, matériaux de construction, etc.)
- Solutions innovantes pour l'identification, le suivi, le tri, la prévention et la décontamination des déchets dangereux

### 1.2 Economie circulaire et environnement

- Mise en place de nouveaux modèles de consommations/consommation permettant de réduire/prévenir la production de déchets
- Design circulaire
- Solution post-design pour permettre la durabilité (réutilisation, réparation, 2<sup>nd</sup> main, etc.)

## Zéro pollution et gestion durable des ressources naturelles

### 2.1. Air

- PM issus du chauffage et des transports
- Ammoniacque, méthane et PM issus de l'agriculture

### 2.2 Eau

- Qualité et quantité
- Protection des mers, océans et littoraux face aux activités humaines (bruits, déchets, contamination, surpêche, parcs offshores, etc.)
- Résilience et qualité des services de l'eau (traitement eaux usées, solutions innovantes pour la fourniture en eau potable, etc.)

### 2.3. Sols

- Préserver ou améliorer la santé des sols : désimperméabilisation, certifications, restaurer la capacité de production des sols agricoles, meilleure gestion des sols, etc.

### 2.4. Bruit

Ces projets doivent toucher un maximum de personnes

### 2.5. Produits chimiques

- Prévention et alternative, réduction des impacts sur la santé et l'environnement)

### 2.6. Emissions industrielles et sécurité

Mise en œuvre des techniques identifiées comme émergentes dans les BREF, pour toutes les substances concernées par la Directive UE sur les émissions industrielles

### 2.7. Nouveau Bauhaus Européen

- Réduction holistique des impacts environnementaux et sociaux des bâtiments/de l'urbanisation

## Volet « Gouvernance »

1. Activités de soutien à la prise de décision des administrations publiques, et démarches volontaires pour le secteur public et privé
2. Assurance de la conformité environnemental et accès à la justice
3. Changements de comportement et initiatives de sensibilisation

## Un exemple de priorités : les projets éligibles au titre de la thématique « Economie circulaire »



### En amont de la conception :

- **Réduction ou prévention de l'utilisation des ressources ou des déchets**
- **Soutien aux chaînes de valeur des produits clés** (plan d'action UE pour l'économie circulaire)
- **Amélioration des régimes de responsabilité élargie des producteurs**, y compris l'éco-modulation
- Conceptions visant à **atténuer les incidences environnementales** (durabilité, réparabilité, réutilisation, évolutivité)



### En aval de la conception:

- Solutions pour **soutenir la réduction des produits à usage unique** et l'augmentation des produits réutilisables
- Mise en œuvre d'approches visant à **accroître la demande de matières premières secondaires**.
- **Application du passeport numérique des produits** pour permettre des actions de rétention et d'optimisation de la valeur circulaire

## Un exemple de priorités : les projets éligibles au titre de la thématique « Air »



### Réduction de la pollution :

- **Réduction des émissions** d'ammoniac, de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), de méthane et de particules **provenant de l'agriculture**.
- **Réduction des émissions** issues de la **(re)construction**, de **l'exploitation des carrières**, de l'extraction minière, de la manipulation de minerais ou autres activités génératrices de poussières (hors directive émissions industrielles)\*.



### Mobilité durable des transports routiers et non - routiers:

- La réduction des émissions de polluants atmosphériques dans **des conditions de conduites réelles** (par exemple, mesures techniques pour les véhicules, écoconduite, technologies de mesure et de surveillance).
- L'utilisation innovante de **carburants alternatifs**.
- Des programmes novateurs **d'adaptation des véhicules** (voitures, deux-roues et trois-roues motorisés).
- Des solutions innovantes pour mettre en œuvre et **augmenter les modes de transport à faibles émissions et les alternatives telles que la mobilité active** (par exemple, la marche, le vélo).
- **Mobilité durable, autre que le transport routier** (maritime, port, aviation) y compris leur infrastructure de soutien et leur logistique, leur propulsion et/ou leur cargaison (éviter les fuites de polluants atmosphériques).

## Un exemple de priorités : les projets éligibles au titre de la thématique « eau »



### Gestion des eaux côtières et maritimes :

- **Gestion des pollutions d'origine humaine** : initiatives visant à réduire les déchets marins et/ou les contaminants (à la source ou dans la mer - en donnant la priorité à la prévention plutôt qu'au nettoyage).
- **Réduction des pressions sur les espèces maritimes** : actions ou solutions réduisant la surpêche et/ou les prises accessoires
- **Gestion des risques** : prévention des incidences des énergies renouvelables en mer, en particulier de l'éolienne en mer.



### Gestion intégrée de l'eau douce :

- Mesures et actions innovantes favorisant la réduction des pressions sur l'eau potable, les milieux aquatiques,
- **Qualité de l'eau** : des solutions innovantes de réduction des polluants (ex. PFAS, pesticides, perturbateurs endocriniens et microplastiques), actions visant à l'atteinte du bon état des masses d'eau.
- **Quantité d'eau** : sur le « trop ou pas assez d'eau ». Enjeux relatifs aux risques inondation (SFN) ou de gestion des eaux pluviales, pénurie d'eau et de sécheresse, d'évaluation et de gestion intégrées des risques tenant compte de la vulnérabilité sociale.
- **Efficacité des services** : la mise en œuvre de solutions innovantes pour réduire la consommation d'énergie dans les stations d'épuration des eaux usées urbaines dans le but ultime d'atteindre la neutralité énergétique du secteur de l'assainissement.

## Un exemple de priorités : les projets éligibles au titre de la thématique « sol »



### Maintenir ou améliorer la santé des sols :

- **Gestion des sols pour prévenir et restaurer la dégradation des sols** (salinisation, érosion, perte de carbone organique du sol, compactage, excès de nutriments, contamination, l'acidification, la perte de biodiversité, imperméabilisation).
- **Accroître la résilience des sols face aux risques naturels** (phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, à la chaleur, aux incendies de forêt et aux inondations).
- **Accroître la résilience du système alimentaire de l'UE en promouvant et en développant des solutions innovantes pour garantir la fertilité des sols.**



### La restaurer la santé des sols et la prévenir de la dégradation des sols :

- Appliquer des solutions rentables en matière d'investigation et d'assainissement **pour la contamination ponctuelle et diffuse des sols des sites contaminés.**
- **Faciliter la certification de la santé des sols, soutenir l'exploitation des données** relatives à la santé des sols dans le cadre d'autres systèmes de certification et le paiement des services écosystémiques fournis par des sols sains.

## Un exemple de priorités : les projets éligibles au titre de la thématique « produits chimiques »



### Prévention et réduction de l'impact des substances dangereuses sur l'environnement ou la santé humaine:

- Réduction des substances extrêmement préoccupantes (compris les perturbateurs endocriniens et les substances persistantes).
- Traiter l'amiante, en particulier dans les matériaux et objets recyclés après leur préparation en vue d'une réutilisation.
- Prévenir ou limiter les effets combinés des substances.



### Prévention et réduction de l'impact lié à la production et de l'utilisation de produits chimiques dans l'ensemble de la chaîne de valeur :

- Développer **des technologies vertes et numériques/intelligentes**.
- Développer des innovations numériques en matière d'outils, de méthodes et de modèles avancés, ainsi que les capacités d'analyse des données, doivent également permettre de s'éloigner de l'expérimentation animale.
- Mise en œuvre de solutions sûres et durables dès la conception, notamment par le développement, la commercialisation, le déploiement et l'adoption de substances, matériaux et produits sûrs et durables dès la conception

## Un exemple de priorités : les projets éligibles au titre de la thématique «émissions industrielles et sécurité»



### Prévention et réduction des pollutions dans le secteur industriel :

- Développer des techniques de prévention et de réduction sur la pollution de l'air et de l'eau, les impacts sur matières premières et de l'énergie utilisée par les installations industrielles régies par la directive sur les émissions industrielles.



### Prévenir et réduire le risque industriel :

- Faciliter la mise en œuvre de la directive Seveso III concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses en déployant des outils méthodologiques particulièrement rentables pour établir une cartographie des risques et pour traiter l'effet domino.



## **Le programme LIFE : Exemples de projets lauréats**

# Projet lauréat : RE-PLAN CITY LIFE

Domaine d'intervention : « Economie circulaire - gouvernance »

Le projet RE-PLAN CITY LIFE, piloté par European Tyre Recycling Association, (ETRA), vise à sensibiliser et à promouvoir l'utilisation des matériaux issus du recyclage des pneus (RTM – Recycled Tyre Materials) auprès des acteurs clés, tels que les techniciens des administrations publiques et les décideurs politiques.

Son objectif principal est de favoriser une utilisation accrue des RTM dans les bâtiments, les infrastructures et les espaces urbains, tout en soutenant la transition vers une économie circulaire.



## Objectifs visés

- Mettre en place un plan RTM pour l'économie circulaire, identifiant les solutions, incitations, outils (y compris numériques) et bénéfiques pour toute la chaîne de valeur.
- Augmenter le recyclage des matériaux de 1 % par an pendant 5 ans, soit +32 000 tonnes/an et 150 à 200 emplois créés.
- Former et mobiliser les acteurs publics et techniques à travers 40 ateliers (internationaux et nationaux).



## Chiffres clés

### Durée

Janvier 2022 - Juin 2025  
(42 mois)

### Financement

**Budget total du projet : 2 600 167 €**

Subvention du programme LIFE :  
1 430 090 €

### Partenaires



# Projet lauréat : LIFE V.aiR

Domaine d'intervention : « Air »



Le projet LIFE V.aiR, piloté par ATMO Grand Est, association à but non lucratif et est en charge de la surveillance de la qualité de l'air dans la région.

L'objectif du projet est de créer et de déployer 2 jeux en réalité virtuelle sur les enjeux de la qualité de l'air :

- **Un serious game en réalité virtuelle** à destination des décideurs politiques. Mettre en œuvre des politiques ambitieuses adaptées à leur territoire afin d'améliorer localement mais durablement la qualité de l'air.
- **Un escape game en réalité virtuelle** à destination du grand public.

Les joueurs devront modifier efficacement leurs comportements individuels dans le but de limiter leur impact sur la qualité de l'air.

## Objectifs visés

- Le projet LIFE V.aiR vise à sensibiliser et mobiliser les décideurs politiques et les citoyens aux enjeux cruciaux de l'air, du climat et de l'énergie.



## Chiffres clés

### Durée

Lancement : septembre 2022  
 Durée : 4 ans

### Financement

**Budget total du projet : 1,3 million €**

Subvention LIFE de 780 000 €.

Cofinancement : Région Grand-Est, la Ville de La Rochelle

### Partenaires



# Projet lauréat : LIFE InBiosol

Domaine d'intervention : « Sol »



INBIOSOIL

Le projet, piloté par le fondation Eurecat (Espagne) vise à décontaminer les sols via une solution fondée sur la nature (SFN).

L'objectif du projet est de démontrer la faisabilité technique, économique et environnementale d'une stratégie avancée de bioremédiation in situ pour des sols contaminés.

Cette stratégie consiste à injecter une boue (champignons et bactéries) dans la zone non saturée du sol afin de favoriser la bioaugmentation et la biostimulation du microbiome indigène.

## Objectifs visés

- Réduire la consommation d'énergie jusqu'à 90 % et les émissions de gaz à effet de serre.
- Amélioration du traitement de 40 % à 85 % des polluants organiques persistants.
- Le projet contribue à l'objectif de l'Union européenne de parvenir à des sols 100 % sains d'ici 2050.

## Chiffres clés

### Durée

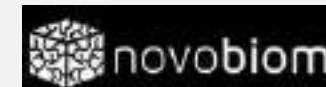
Lancement : septembre 2025  
Durée : 4 ans

### Financement

**Budget éligible du projet: 1,9 million €**

Subvention LIFE de 1,1 million €.

### Partenaires





**Le programme LIFE :  
Accompagnement du ministère**

# Appels à projet standard 2026

## Calendrier et budget

	Enveloppe indicative 2026
SAP - Nature et Biodiversité	173,5 M€
<b>SAP - Économie circulaire et qualité de vie</b>	<b>85,5 M€</b>
SAP - Atténuation du changement climatique et adaptation	60 M€
CSA – Transition vers une énergie propre	85,5 M€



# Les formulaires de candidature

La soumission de votre proposition se fera via le portail européen « Funding & Tenders »  
(financements et appels d'offres)

**Partie A – Administrative** : (Informations générales – Participants – Budget) – *à compléter en ligne*

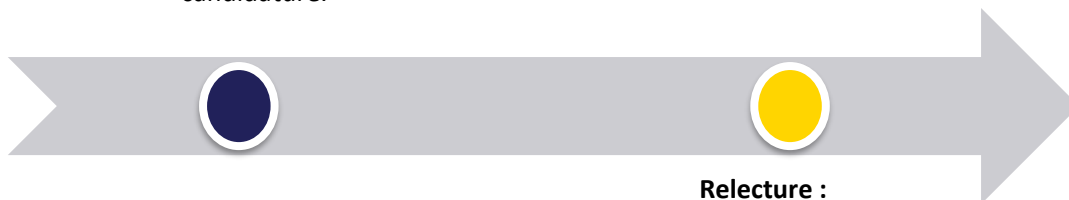
**Partie B – Technique** : 65 pages maximum (120 pour le volet N&B) – *formulaire à télécharger et à compléter*

**Partie C - Key Project Indicators** : *Indicateurs clés de performance à compléter en ligne*

- Le Ministère prend en charge un dispositif d'assistance personnalisée gratuit pour les porteurs de projets français, réalisé par Enviropea.
- Elle aide à améliorer la proposition sur le fond et sur la forme, de manière à satisfaire au mieux les exigences de la Commission européenne.
- Elle vous permettra également de bénéficier d'un atelier d'aide à la rédaction (en mai).

**Assistance technique :**

12 heures d'accompagnement personnalisées en fonction de vos besoins sur la construction de votre candidature.



**Relecture :**

Une analyse de votre proposition rédigée, au regard des critères d'évaluation de la Commission.

## L'accompagnement du Ministère

Sur notre page Internet, retrouvez toute l'année des ressources régulièrement mises à jour

-> Formulaire de demande d'assistance

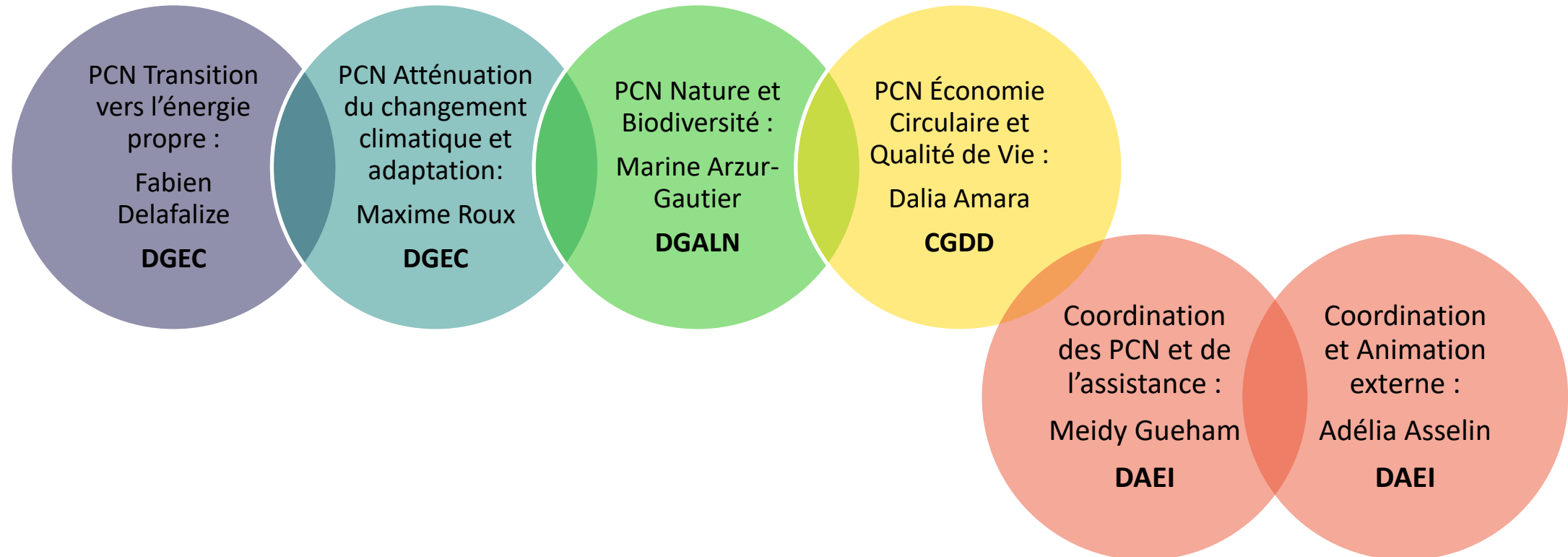
-> Information et Replay de nos événements

-> Fiches décryptage et traduction des appels à projets, foire aux questions nationales et base de données européenne des projets.



<https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>

# L'équipe LIFE France



Rôle du PCN pour les porteurs de projet : vous aider à comprendre si votre projet est éligible et pertinent pour LIFE !

Pour contacter un PCN, une adresse unique est à votre disposition : [lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr](mailto:lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr)

# Inscrivez-vous à la newsletter LIFE du Ministère



Pour suivre les actualités sur le programme au niveau national et être informé de la mise en ligne de nouveaux outils

# LIFE, des opportunités à saisir en 2026

Tous types d'acteurs, publics ou privés, peuvent y participer.

- **Financement** : 60% de co-financement standard pour des projets environnementaux et climatiques (et jusqu'à 75% pour certains projets N&B et 95% pour le volet CET).
- **Projets collaboratifs et territoriaux** : Partenariats nationaux ou européens pour développer des solutions partagées, ancrées dans les territoires
- **Tester et développer des solutions innovantes**: impulser des projets dans des contextes réels
- **Approche ascendante** : c'est à vous de proposer votre projet en réponse aux domaines d'attribution vastes du programme LIFE
- **Visibilité** : Reconnaissance européenne, crédibilité et promotion des résultats.



**Les appels clôtureront le 22 septembre : lancez vous dès maintenant et mobilisez les ressources !**



## **Annexes**

---

Chaque critère d'évaluation est noté sur 20, avec des coefficients différents. Pour valider un critère, **il faut au minimum la note de 10**. Le score maximum est **90** et celui pour passer la barre d'admissibilité est de **55**.

## 1. La pertinence (Coeff 1)

Le projet contribue-t-il aux objectifs du programme LIFE et du sous-programme visé, en alignant concept et méthodologie avec les priorités spécifiques des appels, tout en générant des co-bénéfices pour l'environnement et le climat ?

## 2. L'impact (Coeff 1,5)

Comment le projet assure-t-il la crédibilité de ses impacts, la durabilité des résultats, et le potentiel de réplique ou de passage à l'échelle, tout en évitant des effets négatifs sur d'autres objectifs du programme LIFE ? Pour ce critère, il est très important de viser des résultats chiffrés dans son projet

## 3. La qualité (Coeff 1)

Le projet dispose-t-il d'un plan d'action clair et faisable, impliquant les parties prenantes pertinentes, une zone géographique adaptée, un suivi efficace et une communication ciblée ?

## 4. Les ressources (Coeff 1)

Comment l'équipe et la structure de gestion garantissent-elles la cohérence du budget, la transparence des coûts et la gestion de l'impact environnemental du projet ?

La proposition doit atteindre le minimum pour chaque critère **ET** la somme de ces scores doit atteindre 55 points pour passer la barre d'admissibilité !

# LIFE : Critères d'évaluation - les points bonus

	Score	Coefficient
Bonus 1 - Synergies exceptionnelles et cobénéfices entre sous-programmes	2	1
Bonus 2 – Régions ultrapériphériques et régions, vulnérable/ spécifiques	2	1
Bonus 3 – Upscaling substantiel des résultats d'un autre projet européen	2	1
Bonus 4 – Potentiel catalytique exceptionnel	2	1
Bonus 5 – Coopération transnationale parmi les EM essentielle au projet	2	1

Pas de points bonus pour le volet « Energie ».

Pour obtenir un bonus, il faut vraiment expliquer la plus-value de votre projet par rapport au bonus, pas juste le mentionner dans votre texte.  
(par exemple, pour le partenariat transnational, il faut qu'il ai une plus-value, et qu'on la comprenne dans votre candidature.

# **Retours d'expérience**

# **Waste2Build**

**Jérémie Bernard, Toulouse Métropole**

Optimiser les ressources et valoriser les déchets du BTP

# Life Waste2Build

21 mai 2026



LE PROJET LIFE WASTE2BUILD  
A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME  
LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE

# Les objectifs

## 4 objectifs opérationnels :

- réduire de 20 % l'impact du BTP dans la consommation de ressources et la production de déchets
- structurer la filière du BTP circulaire
- mettre en place des politiques d'achats plus circulaires
- accompagner la montée en compétence de la filière du BTP circulaire

## Objectifs de résultats :

- 85% de déchets revalorisés sur la métropole Toulousaine
- 80% des marchés publics de la métropole qui intègrent un critère économie circulaire
- 60% des entreprises répondant aux marchés publics sensibilisés à ces enjeux
- 360 équivalents temps plein/an créés à partir de 2026

**2021-2026**

**Budget : 2 757 841 €**

**cofinancement européen : 55%**

Coordinateur



Partenaires



LE PROJET LIFE WASTE2BUILD  
A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME  
LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE

# Chantiers exemplaires

**34** Signataires de la charte économie circulaire dans le BTP

**77** Chantiers engagés

- 468 millions d'euros de travaux concernés
- 44 maîtrises d'ouvrages ayant con
- 64 opérations publiques - 13 opér
- des chantiers de 30 k€ à 70 M€
- 20 constructions
- 31 déconstructions
- 16 rénovations
- 6 aménagements

**85 % de valorisation matière**  
des déchets exprimés en tonnage

**5% de matériaux de seconde main**  
exprimés en valeur financière des fournitures



Mars 2026

31 bilans finalisés et chiffrés

À consulter [ici](#)

- 113 287 tonnes recyclées
- 87 067 tonnes réemployées
- 6 850 teq CO2 évitées
- 10 982 h/emplois créées
- Valorisation matière : 95.92%



LE PROJET LIFE WASTE2BUILD A ÉTÉ FINANCÉ PAR LE PROGRAMME LIFE DE L'UNION EUROPÉENNE

**LIFE Zeus**

**François Chaine, Chemdocwater**

# Projet Lauréat : LIFE ENV -20-FR-000186



- Nom porteur : CHEMDOC WATER Technologies
- Nom projet : LIFE ZEUS
- Domaine : Eau
- Objectif : sécuriser l'approvisionnement en eau
- Type de partenariat : Public/ privé
- Budget du projet : environ 4 millions d'euros
- Durée du projet : Sept 2021 – Déc 2026



## Consortium



# **Jump Europe**

**L'outil d'aide au montage de projets  
européens de la Région Normandie**

Via l'appui d'un consultant, 2 formules:

- 60 h maximum pour les chefs de file
- 30 h maximum pour les partenaires ou pour un re-dépôt

### UNE EXPERTISE PORTANT SUR



Méthodologie



Appui à la rédaction



Recherche de  
partenaires



Aide au dépôt

Pour toute entité juridique légalement établie en Normandie et souhaitant répondre à un appel à projet d'un programme relevant de l'un des 3 lots :

LOT 1

**TRANSITION ENERGETIQUE  
ET CLIMATIQUE,  
ENVIRONNEMENT,  
MOBILITE DURABLE**

*Programmes concernés :*  
LIFE, Horizon Europe,  
Initiative urbaine européenne,  
URBACT, INTERREG, etc

LOT 2

**NUMERIQUE,  
RECHERCHE/INNOVATION,  
INTERNATIONALISATION DES  
ENTREPRISES VIA LE SOUTIEN  
AUX POLES ET FILIERES**

*Programmes concernés :*  
Horizon Europe, Euroclusters,  
Europe Numérique, Eurostars,  
Fonds d'innovation, Fonds  
européen de défense,  
INTERREG, etc

LOT 3

**CITOYENNETE, JEUNESSE,  
EDUCATION-FORMATION,  
CULTURE, INDUSTRIES  
CREATIVES**

*Programmes concernés :*  
Erasmus+, Citoyenneté, égalité,  
droits et valeurs, Europe Créative,  
INTERREG, etc

*Sont exclus les projets candidats à un soutien des FESI (FEDER, FEADER, FTJ, FSE, FEAMP), les projets candidats aux appels du MIE et les projets ayant déjà reçu un soutien régional et/ou national au cours de l'année écoulée*

Pour plus d'informations : [Lien Ici](#)  
Pour toute question : [jump.europe@normandie.fr](mailto:jump.europe@normandie.fr)

### RESSOURCES JUMP EUROPE

Fiche dispositif : [Lien](#) [ici](#)

Enregistrement des  
webinaires de présentation :  
[Lien](#) [ici](#)

Déposer une demande : [Lien](#) [ici](#)

Pour toute question :  
[jump.europe@normandie.fr](mailto:jump.europe@normandie.fr)

*Pour obtenir un soutien de JUMP Europe, un porteur doit avoir :*

- **identifié son programme de financement européen**
- **des pistes solides de travail\***
- les moyens de **s'impliquer pleinement dans le travail d'accompagnement** réalisé par les consultants si le projet est retenu

*\*En plus de l'identification du programme européen, il est fortement recommandé de candidater à JUMP Europe une fois que vous avez identifié l'appel à projets européen sur lequel vous souhaitez vous positionner. L'équipe JUMP de la Région Normandie est là pour vous aider.*

Les projets rejetés peuvent bénéficier d'un accompagnement JUMP Europe pour revoir leur candidature.



**Le soutien de JUMP Europe est conditionné au dépôt de la candidature** pour laquelle le porteur a été accompagné (obligation du porteur, sauf raisons indépendantes de sa volonté) !

# Le suivi des programmes sectoriels européens à la Région Normandie



**Zoé BUYLE-BODIN**

Chargée de mission R&I-Climat -  
Energie  
*DEI/Antenne de Bruxelles*  
[zoe.buylebodin@normandie.fr](mailto:zoe.buylebodin@normandie.fr)



**Lysiane Copin**

Chargée de mission Agriculture-  
Pêche-Environnement  
*DEI/Antenne de Bruxelles*  
[lysiane.copin@normandie.fr](mailto:lysiane.copin@normandie.fr)



**Manon QUERO**

Chargée de mission Urbain-  
Education-Culture  
*DEI/Antenne de Bruxelles*  
[manon.quero@normandie.fr](mailto:manon.quero@normandie.fr)



**Le projet ECIV/*European Circular  
Innovation Valley***



# ECIV en 1 clin d'oeil

## ECIV European Circular Innovation Valley

« Le projet créera un **écosystème interrégional** au sein de l'Union européenne afin de **transformer les chaînes de valeur**, dans le but de développer et de **mettre sur le marché de nouvelles solutions circulaires**, selon une **approche orientée mission**. »

Budget global :	27 162 498,00 €
Contribution de l'UE :	13 579 061,51 €
Budget Normand :	3 988 125,00€

60 % du budget total consacré aux appels à projets

**Chef de file: Région de Navarre (Espagne)**

**Transversalité DEEDD / DEESTRI**



20 organisations



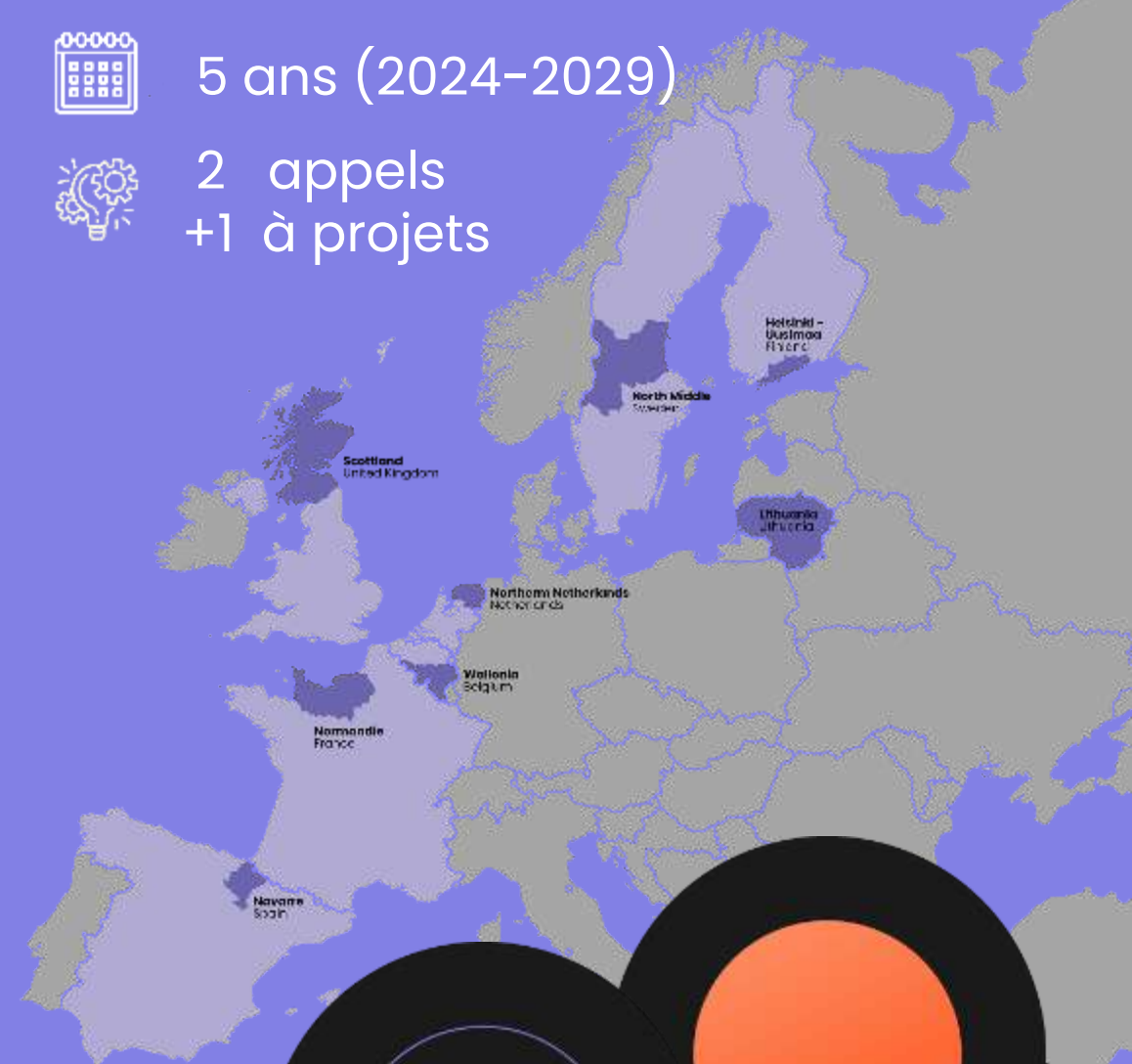
8 pays



5 ans (2024-2029)



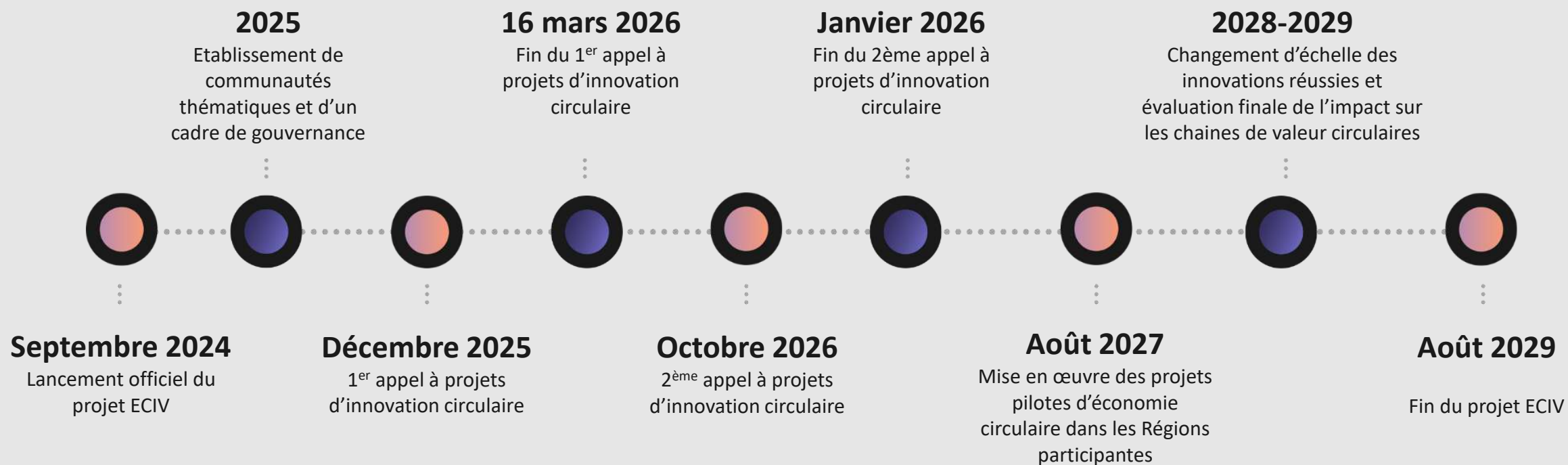
2 appels  
+1 à projets



# The Mission

Favoriser la création d'une **Europe plus durable et prospère** en transformant les chaînes de valeur traditionnelles de l'UE en **chaînes de valeur interconnectées, innovantes et circulaires**, afin d'établir d'ici 2050 un **écosystème florissant d'économie circulaire**.

# Calendrier du projet



# Vous pouvez participer!

Rejoignez notre plateforme de mise en relation et trouvez votre partenaire idéal pour l'innovation circulaire – connectez-vous entre régions, secteurs et missions pour co-crédier des solutions à fort impact !



[https://www.b2match.com  
/e/eciv-matchmaking](https://www.b2match.com/e/eciv-matchmaking)



# Q&A

**Merci de votre attention**



RÉGION  
NORMANDIE